

Compte rendu
Conseil Municipal du 22 Octobre 2020 à 20h00

Présents : BUONO David, DONNEN Marie-Claire, HENRY David, MANGEOT Sylvie, LEGUILLETTE Mariette, BITSCH Lauryn, GORENDS Roger, DUDEK Eric, MANGEOT Didier

Excusées : THIL Yolande, Sabine MANGEOT

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : MANGEOT Sylvie

Ouverture du Conseil Municipal à 20h00

AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR EN DEBUT DE SEANCE :

- Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences : Validation des attributions de compensation définitive 2020.

1) Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences : Validation des attributions de compensation définitives 2020

Suite au Conseil Communautaire du 29.09.2020 au cours duquel les attributions de compensation définitives 2020 ont été arrêtées,

Il est demandé au Conseil Municipal de valider les montants arrêtés par la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences, soit un montant de 4 725.34 € pour la commune de Olley.

Le Conseil Municipal, valide, à l'unanimité, le montant attribué à la commune de Olley.

2) Taxe d'aménagement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter la taxe d'aménagement actuellement de 2% à 3 % pour une durée de 3 ans.

3) Répartition dérogatoire libre du FPIC

Point reporté à l'unanimité pour manque d'information à ce sujet

4) Convention centre de gestion Meurthe et Moselle

Mr le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer une convention de partenariat avec le centre de Gestion qui apportera des Conseils en matière de gestion des ressources humaines.

Le Conseil Municipal, autorise Mr le Maire à signer la convention.

5) Formation des élus

Mr le Maire a informé les membres du Conseil Municipal de leur droit à la formation.

La somme de 2 000 € est prévue au budget primitif 2020.

Chaque membre du conseil municipal a droit à 20h de formation

Les anciens élus eux dispose de 100 heures supplémentaires (soit 120 heures)

6) Baux communaux - Renouvellement

Point reporté au prochain conseil municipal

7) S.D.A.A : Entrée de communes

Suite à la réception d'un courrier du SDAA en date du 02.10.2020, nous demandant de délibérer sur l'entrée de la Communauté de Communes du Sel et du Vermois pour son périmètre entier et l'entrée de la commune de DIEULOUARD au sein du SDAA, le conseil municipal décide d'accepter, à l'unanimité les demandes d'entrée au SDAA

8) Bons de Noël 2020

A compter de cette année, le Conseil Municipal décide de supprimer le versement des bons de Noël aux

personnes de plus de 70 ans et de leur offrir des paniers garnis.

9) Budget Assainissement – Décision modificative

La commune a reçu 2 factures :

- SADE = 109 296.75 €
- sous-traitant MEUSE PAYSAGE 8 350.05 €

pour un **montant total de 117 646.80 €**

Il manque la somme de 15 444.24 € afin de régler ces 2 factures.

Le conseil Municipal décide donc d'abonder le budget assainissement en passant par une subvention émise depuis le budget de la commune d'un montant de 16 000 €

10) Commission contrôle de la liste électorale communale

Suite au renouvellement du Conseil Municipal au cours de cette année, il est demandé par les services de la Préfecture de Meurthe et Moselle de nommer 3 délégués à la commission de contrôle des listes électorales de la commune.

Le conseiller municipal le plus jeune est d'office nommer : Mme BITSCH Lauryn

Est nommé en tant que délégué de l'administration : Mme TOMA Natacha

Est nommé en tant que délégué du tribunal judiciaire : Mme BACHELIER Annie

FIN DU CONSEIL 22h10

Fait le 27.10.2020

David BUONO
Maire d'Olley